

**SERVICE DES EAUX DE LEPUIX  
90200 LEPUIX**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026  
 Reçu en préfecture le 16/06/2026  
 Publié le   
 ID : 090-219000650-20260612-DELIB2026\_48-DE

-----

**PLAN D' ACTIONS DE REDUCTION DES PERTES EN EAU  
Maj juin 2026**

Type d'actions	Objectifs	Descriptif de l'action	Date de réalisation	Coût de l'action	Evaluation
<b>Synthèse des connaissances</b>	<b>Connaître le patrimoine</b>	- <b>Etude diagnostic du réseau d'eau potable</b> : réalisé par le Bureau d'Etudes BEREST → réalisation de fiches des ouvrages (Captages, Réservoirs, Regards brise charge, Regards réducteur de pression pour le site des Hauts-Près et de la Goutte Saint-Guillaume) → synoptique du réseau d'eau → Plans d'ensemble, plans réseau AEP en 3 planches → Plans d'ensemble du programme de travaux → Notice sur le fonctionnement du réseau d'eau, de ses problématiques	<b>2015-2019</b>	11.265,00 €	
	<b>Connaître le fonctionnement du réseau</b>	- <b>Réalisation d'un carnet de branchements</b> : réalisé par le Cabinet Berest Récapitulatif de tous les abonnés avec les informations sur les caractéristiques de leur branchement (localisation, type compteur, emplacement bouches à clé,	<b>2016-2020</b>	9.600,00 €	
	<b>Connaître les actions déjà en cours</b>	- <b>Campagne de changement des compteurs individuels des abonnés</b> : → les compteurs les plus anciens + de 20 ans → les compteurs présentant des consommations anormalement basses	<b>2019-2021</b>	4.000,00 €	

Type d'actions	Objectifs	Descriptif de l'action	Date de réalisation	Coût de l'action		
<b>Mise en place d'actions de connaissance et de suivi</b>	<b>Améliorer la connaissance du patrimoine</b>	<p><b>Changement de tous les compteurs de comptages au niveau des réservoirs</b> soit 3 compteurs pour fiabiliser les comptages (1 étant à changer obligatoirement et les 2 autres à court terme)</p> <p>- <b>Poursuite de la campagne de changement des compteurs individuels des abonnés :</b>  → les compteurs présentant des consommations anormalement basses  → les compteurs de + de 15 ans</p>	<b>2022 -2023</b>	1.800,00 €	<b>A réaliser quand la télégestion et la sectorisation seront mises en place</b>	
	<b>Améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau</b>	<p>→ <i>choix d'un maître d'œuvre (BEREST et SINBIO) pour :</i></p> <p>-Sectorisation du réseau de distribution :</p> <p>- <i>Mise en place de regards de comptages sur les points stratégiques du réseau mais aussi au départ des sources avec totalisateur communiquant avec réaménagement des ouvrages de captage et stockage</i></p>	<b>2022 -2023</b>	1.210,00 €		
	<b>Mise en place de méthodes et outils d'aide à la décision</b>		<p>- <i>Changement de vannes de sectionnement (selon les plans ci –annexés)</i></p>	<b>2020-2024</b>		57.740,00 €
			<p>- <b>Mise en place d'une supervision : mise en place de sonde d'autosurveillance complémentaire, mise à niveau des organes d'autosurveillance pour permettre :</b></p> <p>. connaître en permanence le niveau d'eau dans les cuves</p> <p>. avoir un relevé régulier et une sauvegarde automatisée de l'index des compteurs et donc des suivis de production consommation</p> <p>. programmer des alarmes pour avertir d'un état de fonctionnement anormal (Tête émettrice sur les compteurs des 2 réservoirs, mise en place de sonde de niveau dans les cuves des réservoirs, mise en place et raccordement à la télégestion)</p>	<b>2023</b>		210.728,00 €
			<p>- <b>Mise en place de compteurs de sectorisation complémentaires (4 Tête émettrice et module de télégestion autonome type LS-42)</b></p>	<b>2023</b>		20.000,00 €
			<b>2026 – 2027</b>	<b>30.000,00 €</b>		
			<b>2026 - 2027</b>	<b>25.000,00 €</b>		

Type d'actions	Objectifs	Descriptif de l'action	Date de réalisation	Coût de l'action	
Diagnostic de la situation et mise en place des actions de réduction des pertes d'eau	<i>Identifier et caractériser les secteurs les plus fuyards</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de mesures des volumes « consommés » par quartier grâce à la mise en place de regards et des vannes de sectionnement de comptage sur les conduites principales</li> <li>- Comparaison des volumes « consommés » par rapport au nombre d'abonnés</li> <li>- Planification des travaux en fonction des résultats de mesure</li> <li>- Coordination de ces travaux avec les travaux d'assainissement prévus par la Communauté de Communes rue du Moulin, rue des Mines, rue de Belfort (1<sup>ère</sup> tranche)</li> </ul>	2023 - 2024	En interne	
	<i>Définir et planifier les actions à conduire</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux renouvellement canalisation AEP rue de Belfort (2<sup>ième</sup> tranche) en coordination avec les travaux d'assainissement de la Communauté de Communes (520 ml)</li> <li>- Travaux renouvellement canalisation AEP rue des Prés Corbeaux en coordination avec les travaux d'assainissement de la Communauté de Communes (194 ml)</li> </ul>	2023-2024	655.770,00 €	
	<i>Campagne de recherche de fuites</i>		2025	148.428,00 €	
	<i>Gestion des pressions</i>		2026	38.424,00 €	
	<i>Réparation des réseaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renouvellement de réseau 2% /an soit environ 8005 ml/an sur la période du SDAEP selon l'âge et selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>. celles présentant le plus de casses</li> <li>. celles présentant le plus d'abonnés</li> <li>. celles faisant l'objet d'une opération de voirie (pose de réseau DN60 à DN250, reprise des branchements, pose en zone urbaine moyennement dense).</li> </ul> </li> </ul>	2027 et années suivantes	A définir	
	<i>Remplacement des réseaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection partielle du Captage des Hauts-Prés (ouvrage vieillissant) - partie ressource : entretien des espaces végétalisés autour de l'ouvrage, remplacement des canalisations dégradées fuyardes, remplacement des éléments de robinetterie dégradés (2 vannes, 1 té, un cône de réduction).</li> <li>- Réfection partielle du Captage de Saint-Guillaume (ouvrage vieillissant) - partie ressource : entretien des espaces végétalisés autour de l'ouvrage,</li> </ul>	4 (ordre de priorité défini dans le SDAEP)	A définir	
			4 (ordre de priorité défini dans le SDAEP)	A définir	

Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le

ID : 090-219000650-20260612-DELIB2026\_48-DE



Type d'actions	Objectifs	Descriptif de l'action	Date de réalisation	Coût de l'action	
		<p>remplacement des canalisations dégradées fuyardes, remplacement des éléments de robinetterie dégradés, renouvellement de la clôture.</p> <p>- Réfection partielle du Réservoir des Hauts-Prés - partie stockage : reprise des conduites d'alimentation du réservoir, renouvellement des huisseries, reprise du génie civil extérieur, mise à niveau électricité télégestion.</p> <p>- Réfection partielle du Réservoir Saint-Guillaume - partie stockage : reprise des éléments de maçonnerie extérieur, remplacement des canalisations dégradées-fuyardes, remplacement des éléments de robinetterie dégradés.</p>	<p>3 (ordre de priorité défini dans le SDAEP)</p> <p>4 (ordre de priorité défini dans le SDAEP)</p>	<p>A définir</p> <p>A définir</p>	

En cours et à venir